



12^e exercice

Juillet 2024 - Juin 2025

Rapport annuel

de la Fondation Terre de Liens

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Terre de Liens a pour objet de protéger l'environnement en agissant sur le patrimoine foncier agricole, ressource rare et support de la biodiversité et du développement d'un territoire.

LE MOT DU PRÉSIDENT



2

Chères amies, chers amis de Terre de Liens

Voilà une année passée à la présidence de la Fondation. Le contexte est difficile, tant au plan national avec les reculades environnementales, qu'au plan international avec des missiles qui tuent les populations civiles. Terre de Liens a su garder la tête froide et poursuivre son rêve d'une agriculture paysanne et biologique, ancrée dans les territoires, soutenue par des consommateur·trices responsables. Votre soutien a été une nouvelle fois précieux et je vous remercie : **grâce aux dons et aux legs, nous avons continué d'acheter des fermes** et de faire de celles-ci, avec nos paysannes et paysans motivé·es, des fermes qui nourrissent les populations et la biodiversité, mais aussi des fermes qui anticipent l'inéluctable changement climatique.

L'année écoulée a été riche en réalisations significatives. Nous avons intégré 5 nouvelles fermes à notre patrimoine, chacune représentant un écosystème unique et des enjeux territoriaux variés, que vous trouverez détaillés dans les pages qui suivent. **Nos programmes agroécologiques continuent de croître**, avec de plus en plus de paysans et paysannes engagé·es dans des pratiques durables et résilientes. Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers les paysannes et paysans qui, sur le terrain, démontrent chaque jour que l'agriculture peut s'allier à la biodiversité et protéger durablement nos ressources en eau si malmenées.

J'en profite pour remercier aussi **les Agences de l'eau** qui soutiennent nos projets d'acquisition dans les zones de captage d'eau potable, de même que **les collectivités** comme la Ville de Paris ou la région Hauts-de-France, engagées pour leurs plans alimentaires.

© TDL-Rhône-Alpes-Christophe Bayle



L'agriculture traverse une crise et nous devons contribuer à y apporter des solutions à notre échelle. Les revenus n'ont jamais été aussi inégalitaires qu'en agriculture et la PAC semble in-réformable. Les plus grandes exploitations préemptent toujours l'essentiel des subventions. Nous devons informer et dénoncer cette situation qui a pour effet direct de faire disparaître les petites fermes à une vitesse accélérée. Il nous faut donc consolider notre modèle de fermes riches en emplois et largement tournées vers les circuits courts pour répondre à la demande alimentaire locale.

L'agriculture biologique traverse une crise et notre rôle est aussi d'informer les consommateurs et consommatrices de l'importance de ce mode de production, tant pour notre environnement que pour notre santé.

C'est pourquoi notre travail de plaidoyer en faveur du renouvellement des générations reste central. **Chaque semaine, 200 fermes disparaissent !** Ce chiffre vertigineux, nous le répétons à chaque rencontre avec des décideurs nationaux ou locaux. Avec eux, nous apportons des solutions à cette génération qui ne demande que ça, accéder à des terres pour nous nourrir sans menacer son avenir.

Les femmes sont plus encore concernées par les difficultés à l'installation : c'est pourquoi nous avons lancé le programme « *Agriculture et inégalités de genre* » à l'été 2024. Le rôle des paysannes est clé et celui de Terre de Liens se doit d'être décisif aux côtés du plus grand nombre d'entre elles.

Vous le lisez : **Terre de Liens se veut et se vit en prise avec les sujets de société dans son ensemble.** Aussi nous avons aussi lancé un chantier à l'échelle du mouvement Terre de Liens : établir notre stratégie commune 2027-2032. Devant nous, une année d'intense réflexion pour anticiper et préparer ce que sera Terre de Liens demain. Comptez sur mon investissement, celui de la Fondation, de ses administrateur·trices et salarié·es, pour construire un scénario qui nous permette de relever les grands défis de notre société.

Je compte sur vous pour être des ambassadeurs et ambassadrices : convaincre vos proches de nous soutenir sur la base des projets portés par nos fermières et fermiers, et ensemble, montrer qu'une autre agriculture est possible.

Nous avons besoin d'être toujours plus nombreux et nombreuses.

Nous vous remercions, cher·es donateurs, donatrices et partenaires, de croire en notre mission et de partager notre engagement.

Bien à vous,

Philippe Pointereau

Président de la Fondation Terre de Liens



LA CO-DIRECTION GÉNÉRALE



Matthieu
de Cointet

Codirecteur général
en charge des opérations

Gabriela
Morinay
Calmon



Codirectrice générale en charge
des relations publiques

Hugo
Arnaud



Codirecteur général
en charge des ressources



LES CHIFFRES CLÉS

49 FERMES AU TOTAL



63 PAYSAN·NES



17 femmes

&



46 hommes

EN 2024-2025

13 788

donateurs
et donatrices

dont 2 789
nouveaux
donateurs



171

mécènes



1339

HECTARES DE TERRES
agricoles préservées en bio



35

SALARIÉ·ES



12

ADMINISTRATEUR·TRICES

1 741 829 €

DE FINANCEMENTS
accordés par la Fondation

NOTRE PATRIMOINE

13 525 161 €

TRAVAUX EFFECTUÉS

484 084 €

Rapport financier

Par Guy Salzgeber
Trésorier de la Fondation
Terre de Liens.



L'exercice 2024/2025 de la Fondation Terre de Liens est marqué par une performance financière très solide et équilibrée.

Les fonds propres progressent de 10 % à près de 20 millions d'euros, la collecte (produits de tiers financeurs, y compris des dons d'actions de la Foncière Terre de Liens) progresse de plus de 17 %, les frais de fonctionnement et de collecte restent stables à 13 % des ressources.

Ceci permet à la Fondation de poursuivre et d'amplifier l'ensemble de ses actions au service de la préservation des terres agricoles et de la protection de l'environnement.

Sur le plan patrimonial, l'exercice a été marqué par l'acquisition de 5 nouvelles fermes, deux compléments d'acquisitions ainsi que la poursuite active des travaux de rénovation et d'entretien sur les fermes acquises.

À noter également que la Fondation a bénéficié cette année de dons importants d'actions de la Foncière Terre de Liens pour une valeur de 678 000 euros (et que la Fondation s'est engagée à conserver). Au total, les immobilisations croissent de +8,5 %.

En matière de financements, la Fondation a distribué un montant record de plus de 1,7 million d'euros (soit +37 % par rapport à l'exercice précédent) pour soutenir des projets conduits soit par les associations territoriales Terre de Liens soit par d'autres associations engagées sur les mêmes objectifs.

Enfin pour les programmes, l'exercice 24/25 a été marqué par une montée en puissance des activités en matière agro-écologique ainsi que par le lancement d'un nouveau programme, Genre et Agriculture, pour lutter contre les inégalités de genre en agriculture (au total +47 % de dépenses par rapport à l'exercice précédent).

Tout ceci est rendu possible grâce à la générosité du public ainsi que de l'ensemble de nos partenaires (mécènes et fondations, fondations abritées) mais aussi de l'engagement des salarié·es et des bénévoles du Mouvement Terre de Liens. Qu'ils et elles en soient tous très chaleureusement remerciés.

5

D'où viennent nos ressources ?

TOTAL :
7 881 490 €



47 %

Dons,
donations et legs
des particuliers



20 %

Autres
produits



16 %

Contributions
d'autres
organismes



9 %

Dons d'actions
de la Foncière
Terre de Liens



5 %

Dons
d'entreprises
et associations



3 %

Locations
et fermages

TOTAL :
6 913 788 €

L'emploi de nos ressources ?



Fonctionnement

6 %



Collecte

7 %



Sensibilisation
des collectivités

7 %



Préservation des
terres agricoles

39 %



Mobilisation
des citoyen·nes

41 %

13 % de nos ressources sont employées pour le fonctionnement et la collecte.

87 % de nos ressources sont employées pour mettre en œuvre les missions sociales de la Fondation.

Retrouvez le rapport du commissaire aux comptes et le rapport financier complet sur : www.terredeliens.org ou demandez-le à : fondation@terredeliens.org



© Jean-Matthieu Gauthier

Une année noire pour l'agriculture française



Le 8 juillet dernier, l'adoption à l'Assemblée de la loi Duplomb « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » a marqué le point d'orgue d'une série de lois particulièrement mortifères pour l'avenir des agriculteur·trices français·es et de nos terres. Comme partout en France, l'agriculture n'a pas échappé au courant libéral et anti-écolo. Dans ce contexte, l'équipe plaidoyer de Terre de Liens, soutenue par l'équipe communication, s'est attachée à sauver les meubles ou les bottes de foin s'il faut filer la métaphore agricole. Retour sur une année noire.

SAISON 1 :

Post-dissolution, on prend les mêmes (en pire) et on recommence

Dans les épisodes précédents, la Loi d'orientation agricole, déjà détricotée par l'Assemblée, avait été stoppée net dans son processus législatif par la dissolution à l'été 2024.

Terre de Liens espérait alors un sursaut susceptible de redonner de l'ambition à cette loi structurante pour l'agriculture. Sans surprise, le retour de la Loi d'orientation agricole au Sénat a été synonyme de nouveaux reculs : destruction des haies facilitée, validation rétroactive de projets de stockage d'eau ou d'élevage intensif controversés... sans compter la menace de suppression de l'Agence bio lors du débat sur le projet de loi de finances !

SAISON 2 :

Terre de Liens met les pieds dans le plat

7



“Souveraineté” : c’est le mot qui est revenu dans toutes les bouches en réponse à la crise agricole. La France et sa souveraineté alimentaire érigée en nouvelle priorité de Loi d’orientation agricole pour répondre à tous les maux de la crise. Il n’en fallait pas plus pour attiser notre envie d’enquêter sur le sujet... En février 2025, Terre de Liens publie son nouveau rapport, « Souveraineté alimentaire, un scandale made in France », pour dénoncer des décennies d’orientations agricoles à rebours de la notion même de défense de notre souveraineté alimentaire.

SAISON 3 :

La Loi de (dés)orientation agricole

Dans le même temps, la Loi d’orientation agricole achevait son parcours chaotique en commission mixte paritaire, entérinant de profonds reculs pour l’agriculture française et une absence d’ambition pour le renouvellement des générations, et ce malgré un objectif fixé de 500 000 agriculteurs · trices en 2035...

Le tout sans moyens et par la volonté du Saint-Esprit ?! En accordant à l’agriculture un « intérêt général majeur » et donc supérieur, les parlementaires ont affaibli toutes les normes environnementales et de santé publique censées encadrer notre agriculture. Une victoire pour la FNSEA, un échec pour les milliers d’agriculteur · trices et l’intérêt général.

SAISON 4 :

Duplomb sort du placard



Mais ce que l’on n’imaginait pas fin février, c’est que l’acte 2 de la destruction de nos terres et de nos agriculteurs · trices - la proposition de loi « visant à lever les contraintes à l’exercice du métier d’agriculteur » - par le sénateur Duplomb, parviendrait à être mise à l’agenda de l’Assemblée nationale.

Véritable liste de courses des lobbies, cette proposition de loi « à peine croyable » a entre autres remis sur le métier la réintroduction de pesticides interdits depuis 2018, le déploiement des méga-bassines et la dérégulation des élevages intensifs. Nul besoin de se projeter dans le futur pour imaginer les conséquences d’une telle loi... À Peyrilhac dans le Limousin, se joue déjà la bataille de la ferme aux 3000 bovins dénoncée par Terre de Liens et ses partenaires.

Malgré une pétition contre la loi Duplomb qui a atteint plus de 2 millions de signataires, l’importante mobilisation de la communauté scientifique, de l’opinion mais aussi des bénévoles Terre de Liens à travers la France, le texte est passé en force. Il a été adopté le 8 juillet dernier, faisant fi des risques sérieux et avérés pour notre santé et l’environnement.

Est-ce la fin de la série noire ? L’avenir nous le dira. Mais Terre de Liens veillera sans relâche à dénoncer les atteintes à notre agriculture et continuera à lutter pour que les lois adoptées soient à la hauteur des enjeux.

Les programmes de la Fondation Terre de Liens

PROGRAMME BIODIVERSITÉ *le succès est au rendez-vous !*

100 : c'est le nombre de fermes Terre de Liens aujourd'hui engagées dans le programme biodiversité lancé en 2022, et cela représente un quart des fermes Terre de Liens. Les fermiers et fermières, qui ont pleine conscience de la nécessité de protéger la biodiversité, se mobilisent à nos côtés. À leur demande cette année, ce sont ainsi **25 diagnostics** et **22 projets d'aménagements** (plantation de haies, création de mares, installation de nichoirs...) qui ont été réalisés, dans toutes les régions.

Les diagnostics, réalisés par des structures partenaires (LPO, Paysans de Nature, Scopela...) permettent de répertorier et mieux comprendre la faune et la flore présentes sur la ferme et d'identifier les problématiques rencontrées par les fermier·es.

En découle une liste de recommandations d'aménagements pour préserver la biodiversité déjà existante et attirer de nouvelles espèces.

Ainsi au Jardin des Courtines, une ferme Terre de Liens dans le Rhône, les fermier·es souhaitent renforcer leurs bonnes pratiques déjà en place : ils ont en effet déjà creusé plusieurs mares sur la ferme, fauchent les prairies tardivement et mènent leur activité de maraîchage sur sol vivant.

Un diagnostic a donc été mené par la LPO, qui a établi des recommandations relatives à un certain nombre d'espèces, comme les oiseaux des haies. On y trouve notamment la plantation de plusieurs haies, pour augmenter la fonctionnalité des corridors écologiques sur la ferme et attirer plus d'espèces, associée à l'installation de perchoirs à rapaces et nichoirs pour les passereaux. Parmi eux, la pie grièche écorcheur. Elle est doublement précieuse : espèce quasi-menacée dans la région, elle est susceptible de lutter contre les ravageurs de cultures.

Ces haies ont été plantées en chantiers participatifs avec des bénévoles, une occasion idéale pour sensibiliser les citoyens et citoyennes à la biodiversité sur les fermes.

Au vu de l'engouement suscité par le programme, la Fondation et ses partenaires financiers et techniques souhaitent poursuivre sur un second cycle avec de nouvelles orientations, comme accompagner des fermes hors Terre de Liens, pour essayer plus largement ces bonnes pratiques. Une autre des priorités sera d'augmenter le soutien à la plantation et la restauration des haies afin de pallier la baisse drastique du budget Pacte Haie annoncée par le gouvernement. Zones d'abris, de nourriture et de reproduction, les haies ont un rôle crucial pour la préservation de la biodiversité et sont une aide précieuse pour les agriculteur·trices.



Pour en savoir plus sur le programme :
terredeliens.org/biodiversité





Les conséquences du réchauffement climatique, encore particulièrement visibles cette année sur le territoire national, ont des effets directs sur toutes les productions agricoles. Les fermier·es demeurent trop peu outillé·es pour y faire face. Le programme Eau et changement climatique, lancé en 2024 et poursuivi sur cet exercice, vise précisément à accompagner les paysan·nes Terre de Liens pour adapter les fermes et leur activité au changement climatique. Le programme permet de sensibiliser tant citoyen·nes que pouvoirs publics à la nécessité d'adapter les systèmes de production agricole, tout en préservant les ressources naturelles et le vivant.

GAEC de Salelles:
© Éléonore Henry
De Frahan



Une étape forte du programme a été franchie cette année : avec Solagro (entreprise associative experte de l'agroécologie) et la FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique) nous avons construit **un outil de diagnostic de vulnérabilité des fermes au changement climatique**. L'outil a été testé sur plusieurs fermes Terre de Liens au cours de l'été 2025. Il permet d'établir la vulnérabilité climatique actuelle d'une ferme (recensement des aléas subis, étude du climat passé, assolements, usages de l'eau, etc.), mais également la vulnérabilité de cette ferme à l'horizon 2050 (projections climatiques sur la localité visée à partir de l'outil « Climadiag agriculture »). La synthèse des vulnérabilités de la ferme et des enjeux climatiques identifiés, nous élaborons des plans d'adaptation pour chaque ferme diagnostiquée.

Ce diagnostic permet autant une approche globale que par production, et s'adapte ainsi à la variété des fermes Terres de Liens, mais aussi des fermes en agriculture biologique : en effet, notre outil a vocation à devenir un outil commun utilisable en dehors de notre mouvement.

Notre objectif : déployer cette méthode de diagnostic sur 40 fermes au cours des prochaines années. Pour ce faire, nous avons commencé à former des conseiller·es techniques des réseaux d'agriculture biologique cet automne avec nos partenaires Solagro et la FNAB.

Prochaine étape : réviser régulièrement l'outil de diagnostic pour l'enrichir empiriquement au gré de son utilisation et des temps d'échanges et de formation entre les conseiller·es techniques et les partenaires du programme.

En parallèle, le programme Eau et changement climatique vise à rassembler des communautés de paysan·nes pour les amener à échanger sur leur perception des effets actuels du changement climatique sur leur ferme. Cette année nous avons ainsi pu **regrouper en une communauté locale une vingtaine de maraîcher·es de l'Ouest lyonnais** ainsi que des acteurs techniques locaux (Agribio Rhône et Loire, Bureau technique des maraîchers de la Chambre d'agriculture du Rhône, Solagro, Syndicat de l'Ouest Lyonnais, etc.). Des visites « bout de champ » et réunions techniques ont été l'occasion pour ces maraîchers de partager leurs expériences du dérèglement climatique et de réfléchir ensemble aux mesures d'adaptation de leur système de production. In fine, ces paysan·nes et experts techniques ont développé **une stratégie territoriale d'adaptation** à horizon 2050 sur le territoire de l'Ouest lyonnais pour la filière maraîchage. Le programme continuera à se déployer et essayer ces prochains mois, grâce à l'engagement de nos partenaires financiers à nos côtés.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES sur nos fermes



11

À l'échelle mondiale (GIEC, Accord de Paris...), le constat est sans appel : sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables sont indispensables. La transition énergétique doit s'opérer d'urgence, et les objectifs sont multiples : atteindre la neutralité carbone, améliorer la qualité de l'air, mieux gérer les déchets, préserver la biodiversité et les paysages, renforcer la résilience, soutenir l'économie locale et dynamiser les territoires. L'enjeu n'est pas seulement écologique, il est aussi démocratique :

« Faisons de l'implantation des énergies renouvelables un moteur de vitalité pour nos territoires, un levier de montée en compétence des acteurs locaux, un vecteur de lien social et un générateur d'économie locale. Cela renforcera notre fonctionnement démocratique et notre cohésion nationale. Croyons en la capacité d'agir de la ruralité, mixons nos énergies ! »

LE RÉSEAU DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS).

Entre des villes globalement consommatrices d'énergies et des campagnes principalement productrices d'énergies, la solidarité est essentielle, **et la ruralité a un rôle clé à jouer dans cette transition énergétique.**

Dans ce contexte, Terre de Liens joue son rôle sur les territoires, qui se concrétise par les premières réalisations du programme Énergies renouvelables, lancé au printemps 2023 :

- Cette année a notamment vu **l'inauguration de la première installation photovoltaïque en toiture sur la ferme d'Auribelle (Hérault)**. Ce dispositif doit produire 46 478 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 10 ménages hors chauffage.
- 42 autres projets de photovoltaïque sur toiture sont en cours.
- **Le séchage solaire du foin en grange et le bois issu de l'entretien des haies** sont également deux axes de travail importants. Un webinaire sur le séchage solaire du foin en grange a eu lieu.
- **L'agrivoltaïsme** pose quant à lui de nombreuses questions auxquelles Terre de Liens, fort de ses expertises sur le foncier et sur les énergies renouvelables, souhaite apporter des réponses. Nous entendons notamment défendre le respect de l'activité agricole et la préservation tant du foncier que de l'environnement. Cette année aura ainsi permis l'élaboration d'une note de positionnement externe, proposée au mouvement, afin d'être discutée à l'automne 2025.
- Le programme se poursuit avec l'accompagnement du mouvement pour diversifier le mix énergétique sur nos fermes. Un webinaire a été réalisé afin d'expliquer le fonctionnement des scénarios de transitions énergétiques.

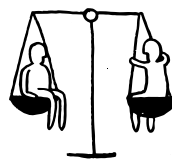


LE COÛT DE L'INACTION

En matière de transition énergétique, le coût des actions est trop souvent pointé du doigt, alors que celui de l'inaction est bien plus élevé. La commune de Malaunay en Normandie en offre une illustration concrète : grâce à son engagement fort dans la transition énergétique, sa facture d'énergie est aujourd'hui deux fois plus basse que si elle n'avait rien entrepris. (Source : Plaquette « TEPOS », le CLER).

AGRICULTURE ET INÉGALITÉS DE GENRE

déverrouiller le plafond de terre



12

Lancée au printemps 2024, cette mission a connu des développements importants avec des projets sur quatre territoires, un foisonnement partenarial et des sollicitations toujours croissantes.

Si la politique agricole a marqué de nets reculs en termes d'agroécologie cette année, elle a en revanche connu un grand renouveau sur la place des femmes en agriculture en devenant une priorité du ministère de l'Agriculture.

La Loi d'orientation agricole, votée en février 2025, annonçait déjà vouloir « bâtir une stratégie pour lever les obstacles multifactoriels que rencontrent les femmes ayant un projet d'installation. »

Avec ses 20 ans d'expertise dans l'accompagnement à l'installation, c'est une difficulté dont le mouvement Terre de Liens est témoin : les femmes rencontrent (encore) plus de freins sur leur chemin que leurs homologues masculins.

- Elles héritent moins (de capital, de terres) et ne possèdent que 30 % des terres agricoles en France.
- Comme elles s'installent souvent plus tardivement, elles bénéficient de moins d'aides (notamment de la DJA, plafonnée à 40 ans).
- Elles subissent encore du sexisme et les conséquences de stéréotypes de genre bien ancrés : la remise en cause de leur légitimité et de leurs compétences, une méfiance vis-à-vis de projets d'installation sans homme, le manque supposé de force physique...



Ces phénomènes ne sont pas nouveaux : l'historien Jean-Philippe Martin les analyse dans son ouvrage *Paysannes. Histoire de la cause des femmes dans le monde agricole (des années 1960 à nos jours)*, paru cette année aux éditions de l'Atelier.

« Le principal frein à l'installation identifié par les agricultrices ayant répondu au questionnaire est le manque de reconnaissance de leur légitimité à exercer un métier agricole, avant même l'accès au foncier. »

**PARLONS ÉGALITÉ DE GENRE DANS L'AGRICULTURE PAYSANNE,
DIAGNOSTIC PUBLIÉ PAR L'ARDEAR RHÔNE-ALPES.**

L'engagement de Terre de Liens est décisif car le renouvellement des générations en cours est un moment clé. De la même manière que nous avons adapté nos accompagnements aux spécificités des profils non issus du milieu agricole, majoritaires parmi les 1500 porteurs et porteuses de projet accueilli·es chaque année par notre réseau, il appartient à Terre de Liens d'adapter désormais son accompagnement aux enjeux spécifiques qui se posent lorsqu'on est une femme qui souhaite s'installer.

Un grand nombre d'entre elles portent d'ailleurs des projets agricoles qui correspondent à la vision de l'agriculture que Terre de Liens défend : elles sont majoritaires sur **les fermes de petite et moyenne surface**, plus fréquemment cheffes d'exploitation dans le secteur de **l'agriculture biologique** et plus susceptibles de commercialiser en **vente directe ou circuits courts**... Nous avons donc un rôle clé à jouer pour favoriser la concrétisation de leurs projets.



Estelle France
à la ferme
Au Marais Sage.
© Terre de Liens -
Sandrine Mulas

Alors que faire, à notre échelle, pour l'égalité dans les champs ?

À l'été 2025, nous avons invité notre réseau à participer à la consultation citoyenne nationale sur la place des femmes en agriculture. En parallèle, nous avons participé aux groupes de travail lancés par le ministère, via lesquels nous avons formulé des préconisations pour résorber les inégalités de genre qui traversent le monde agricole, et notamment les barrières à l'accès au foncier pour les femmes.

Parmi les projets lancés, une recherche-action aux côtés de la sociologue Clémentine Comer vise à étudier les dynamiques de genre dans les processus de transmission et d'installation. **Qui possède et qui cède** des terres agricoles aujourd'hui ? Quelle incidence sur la sélection de candidat·es à l'installation ? **Qui parvient à s'installer**, et pourquoi ? Différents témoignages de paysan·nes, cédant·es, porteuses et porteurs de projet seront récoltés afin d'étoffer nos connaissances, objectiver nos observations, affiner un plan d'action pour favoriser l'accès aux terres par les femmes.

Nous avons aussi agi en réseau, aux côtés de neuf structures de l'agriculture paysanne, au sein du projet « Dégenrons l'installation en agriculture », dont émane le site **degenronslagriculture.fr** qui vise à rassembler les expertises produites sur les inégalités de genre en agriculture.

Nous allons continuer à agir aux côtés de nos partenaires, en passant par de nouvelles alliances avec le monde de la recherche, les structures de l'écologie et des droits des femmes.

Enfin, il est essentiel de favoriser les prises de parole des futures agricultrices afin d'améliorer leur accès à la terre : organiser des formations en media training pour des paysannes volontaires, les équiper pour des engagements dans des sphères médiatiques ou des mandats dans des instances agricoles.

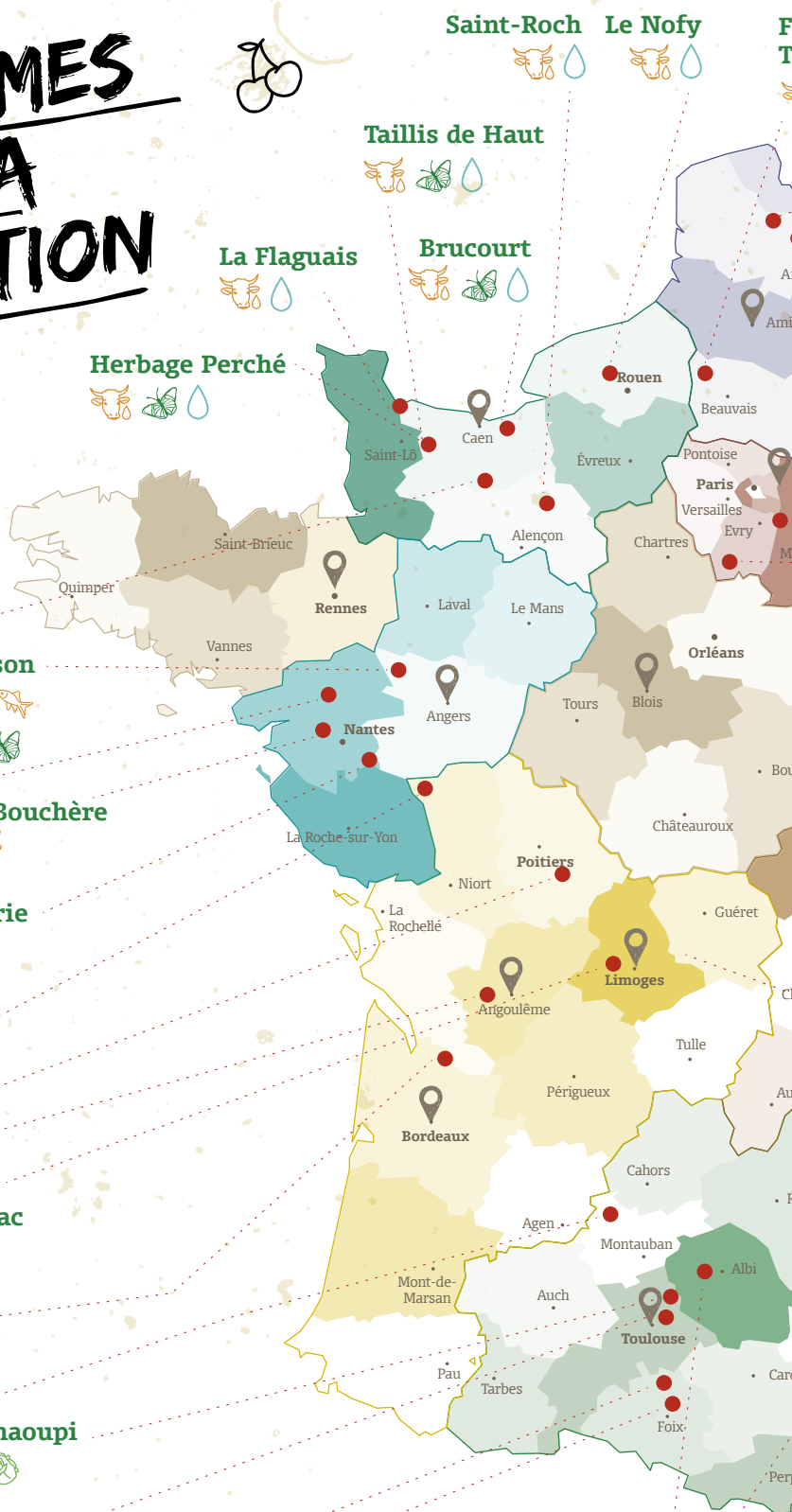
Si vous souhaitez entendre les voix de paysannes, nous recommandons chaudement la série de podcasts **Manuel Déterre** : cinq portraits qui forment une enquête sur les parcours et les réalités matérielles de femmes qui s'engagent dans des trajectoires agricoles aujourd'hui en France. Bonne écoute !



Découvrez l'ensemble des ressources dédiées pour faire bouger les lignes en faveur des paysannes.

LES FERMES DE LA FONDATION

14



Prépetit



Maubusson



La Bourgonnière



La Bouchère



 Ferme de l'Orgerie

NOUVELLE FERME



Les Grandes Souches



Asinerie de Persac



Ferme Aubinaud



Landes de Pagnac



La Joualle des Vents



Pech Berthié



Chaoupi



Les Jardins du Girou



Portecluse



Guichounat



NOUVELLE FERME

Terre de Rivières



Terres Rouma



Les productions



Élevage bovin viande



Élevage bovin lait



Élevage caprin



Élevage caprin lait



Élevage équin lait



Élevage ovin lait



Élevage porcin



Pisciculture



Poules pondeuses



Volailles de chair



Petits fruits



Grandes cultures



Prairie de fauche



Maraîchage



Agroforesterie

Terre des bourbières



Les Clémingues



Loison-sous-lens



Moulinel



Le Favril



Beausart



Erfaux



Pfaffenhoffen



Coccinelle



Cressonnière Saint-Éloi



Le Mittelfeld - Algsheim



La Tessonnerie



Bercenay



Ferme des Vignes



En Breuille



Charpin



Le Perroux



Ferme de Pommiers



Vachères-en-Quint



Auribelle



Flaceleyre



Pierre-Jeanne



Sainte-Jalle



Saraton



Ces fermes s'ajoutent aux 426 fermes du mouvement
Terre de Liens, à découvrir sur terredeliens.org

Les transformations



Charcuterie



Huilerie



Conserverie



Produits de santé



Fromagerie



Vinification



Autres



Brasserie



Bureaux
Terre de Liens



ferme située sur
une zone à enjeu
biodiversité



ferme située sur une
zone à enjeu eau



Actualité de nos fermes

Cinq nouvelles fermes sont venues s'ajouter sur cet exercice au patrimoine de la Fondation Terre de Liens, dont trois très belles donations. À cela s'ajoute l'achat d'hectares supplémentaires pour des fermes déjà acquises afin de conforter leur activité.

Ces acquisitions sont le reflet de l'engagement de nos partenaires, légataires, donateurs·trices, de nombreux membres du mouvement Terre de Liens, bénévoles, salarié·es, et évidemment des paysans et paysannes que nous accompagnons avec fierté !

Acquisitions



La Fondation Terre de Liens a acheté deux nouvelles fermes, grâce à des subventions des Agences de l'eau et des collectivités. Ces acquisitions répondent à un double objectif : installer des agriculteur·trices bio en circuit court, mais aussi préserver la ressource en eau et la biodiversité.

Ferme de la Coccinelle (Alsace)



© Terre de Liens Alsace

Elle représente 17 ha de terres et prairies à Witternheim et Epfig (67), dont près de 7 ha situés sur une aire d'alimentation de captage d'eau potable, et le reste en zone Natura 2000. La Fondation va bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour cette acquisition, et va contractualiser deux Obligations Réelles Environnementales (dispositif foncier qui garantit sur le long terme la protection de l'environnement) : l'une avec le Syndicat d'eau d'Alsace et l'autre avec la Collectivité européenne d'Alsace. Les parcelles sont louées en bail rural environnemental à Kevin Goetz, éleveur de bovins lait, porcins et poules pondeuses bio. La Foncière Terre de Liens a acquis de son côté 38 ha de terres et des bâtiments agricoles afin de compléter cette acquisition au sein du mouvement Terre de Liens.

Ferme de la Tessonnerie (Île-de-France)



© Alexandra Serrano pour Terre de Liens Île-de-France

Nous avons ici acquis 24 ha de terres à Voinsles (77), avec un fort enjeu lié à l'eau. Ces terres sont en effet situées sur trois aires d'alimentation de captage d'eau potable. Cette acquisition a été possible grâce à des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Ville de Paris. Cette coopération permet de préserver la ressource en eau mais aussi de développer l'agriculture biologique afin de répondre aux enjeux alimentaires du territoire. Les parcelles sont mises à bail rural environnemental à Anne-Charlotte Beaugrand, qui cultive des céréales et légumineuses sur les 147 ha que comprend au total la ferme, avec son mari Sylvain. Ensemble, ils transforment en farine, lait végétal et autres produits (bières, pâtes...).



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU PAR L'ACTION FONCIÈRE

La pollution des captages d'eau potable par les pesticides entraîne la fermeture de nombreux captages et coûte cher aux collectivités pour la dépollution. La Fondation Terre de Liens apporte une solution pour préserver la ressource en eau par l'achat de foncier situé sur les aires d'alimentation de captages et la mise en place de baux ruraux environnementaux avec des clauses adaptées à la préservation de la ressource : agriculture biologique, couverture des sols, non retournement des prairies, plantation de haies... Ces achats sont réalisés grâce aux aides financières des Agences de l'eau, et Terre de Liens garantit l'usage du foncier sur le très long terme en ne revendant jamais les terres.



Acquisition de foncier supplémentaire

La Fondation a également acquis du foncier supplémentaire pour conforter deux fermes existantes.

Le Nofy en Normandie



© Terre de Liens Normandie

La Fondation a acquis 7 nouveaux hectares de prairies situées sur une aire d'alimentation de captage d'eau potable à Bourg-Achard (27), avec des subventions de l'agence de l'eau Seine-Normandie et de la Ville de Paris (qui co-finance des acquisitions dans un rayon de 250 km dans le cadre de son projet alimentaire de territoire). La Fondation est désormais propriétaire de 50 ha au total sur cette ferme, loués par bail rural environnemental à Nicolas Vaquez, éleveur laitier bio.

Pech Berthié en Midi-Pyrénées



© Terre de Liens Midi-Pyrénées

1,8 ha de terres à Belvèze (82) vient compléter l'ensemble de la ferme (109 ha, dont des parcelles boisées, des bâtiments agricoles et une maison d'habitation en cours de rénovation). Le tout est loué par bail rural environnemental à Alexis Lavabre et Xochitl Perez, qui produisent des grandes cultures en bio et les transforment en farine et pain.

Nos partenaires financiers :



Trois donations pour un même engagement

Au cours de cet exercice, la Fondation Terre de Liens a vu son patrimoine s'enrichir de trois donations remarquables, incarnant chacune un attachement fort à la terre nourricière et à sa préservation hors marché.

18



© Frédérique Saussé

Ferme de l'Orgerie (Deux-Sèvres)

Au cœur du bocage des Deux-Sèvres, la ferme de l'Orgerie rejoint le giron de la Fondation grâce à la générosité d'une donatrice anonyme. Ce bien de plus de 52 hectares, cultivé en bio depuis 2009, est confié à Terre de Liens pour garantir sa vocation agricole, écologique et paysagère. Ce geste, estimé à 150 000 €, vise à soustraire la ferme à la spéculation foncière tout en assurant à Bruno Aparailly, éleveur bio, la poursuite de son activité. Une évolution vers un bail rural environnemental est à l'étude, en accord avec les valeurs de la Fondation.

Ferme de Romé (Lorraine)

À Royaumeix, la ferme de Romé s'ancre elle aussi dans la durée. François et Élisabeth Garnier transmettent plus de 20 ha de prairies à la Fondation par un don avec réserve d'usufruit. Ce don vient compléter les surfaces déjà acquises par la Foncière, consolidant une exploitation laitière bio portée par le GAEC ROME. Au-delà de l'acte foncier, c'est une mémoire familiale et historique qui est honorée : celle d'une terre acquise pendant la Première Guerre mondiale, dans l'épreuve et la reconstruction. Par leur geste, les donateurs réaffirment leur engagement pour une agriculture paysanne et partagée.



© Christian Gaudaré

Ferme Terre de Rivières (Tarn)

À Rivières, c'est une aventure collective qui aboutit. Après dix ans de mobilisation, l'association Terre de Rivières transmet à la Fondation Terre de Liens 3 ha de terres maraîchères. En 2014, face à une menace de disparition de ces terres agricoles, un collectif de citoyen·nes engagé·es ont choisi l'action. Achat collectif, accompagnement des porteurs de projet, aménagement du site : tout a été mis en œuvre pour installer durablement un couple de maraîchers bio. En 2018, Ernst et Eva s'installent sur ces terres avec le soutien de l'AMAP locale. La donation, d'une valeur de 24 000 €, parachève ce projet citoyen et incarne la force d'un engagement territorial.



© Terre de Liens Midi-Pyrénées

Trois donations, trois histoires singulières, mais un même horizon : celui d'une terre préservée, vivante, transmise pour demain. Grâce à ces gestes forts, la Fondation Terre de Liens poursuit sa mission : protéger le foncier agricole, soutenir les paysan·nes, et faire pousser l'avenir.

Legs, donations et assurances-vies

19

ASSURANCE-VIE :

la Fondation bénéficiaire !

L'assurance-vie est un outil simple et accessible pour soutenir l'action de la Fondation Terre de Liens. En désignant la Fondation comme bénéficiaire de tout ou partie de votre contrat, vous contribuez à préserver durablement les terres agricoles. Ce soutien est exonéré de droits de succession. Depuis l'existence de la Fondation, plus de 300 000 € ont ainsi été collectés. Si vous souhaitez contribuer, il suffit de mentionner comme bénéficiaire :

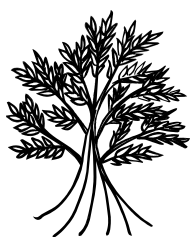
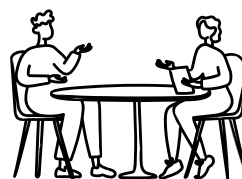
Fondation Terre de Liens 25 quai André-Reynier 26400 Crest.



Voir le témoignage de
Françoise et Alain Madier

« J'encourage les gens à faire don de leur contrat assurance-vie à la Fondation Terre de Liens : ça débouche sur quelque chose de concret, tous ces agriculteurs qui peuvent s'installer. »

Françoise Madier



« Si je pars demain, je suis très serein : je pense avoir fait la bonne action. »



Alain Madier

**Votre contact
à la Fondation**



Emmanuel Jaccaud
Responsable legs
et donations



Pour retrouver d'autres témoignages,
rendez-vous sur :
terredeliens.org/national/partager-un-patrimoine

Par courrier :

Fondation Terre de Liens
Service Legs et Donations
25 quai André-Reynier
26400 Crest

Par mail :

transmission@terredeliens.org

Par téléphone :

Magali Estour, chargée de la
relation membres : 09 70 20 31 16



Les projets financés par la Fondation

21



Afin d'encourager le **travail essentiel de terrain** et d'amplifier son engagement pour la **protection de l'environnement**, la Fondation Terre de Liens soutient des actions concrètes de coopération locale envers les agriculteurs et agricultrices.

**TOTAL DES FINANCEMENTS
ACCORDÉS EN 2024-2025 :**

1 741 829 €

1 378 968 €

FINANCEMENTS TERRE DE LIENS

Au réseau associatif Terre de Liens, composé de **19 associations** territoriales et d'une **Fédération nationale**.

Pour soutenir leurs nombreuses actions en faveur de la **protection des terres agricoles** sur le très long terme : mobilisation citoyenne, soutien aux collectivités, accompagnement de cédants et porteurs de projet, plaidoyer.

362 861 €

FINANCEMENTS EXTERNES

En partenariat avec la **Fondation Léa Nature** et le fonds de dotation **La Poule Rousse**.

Pour soutenir le travail essentiel du terrain sur les enjeux de l'**adaptation au changement climatique**, de la **préservation de la biodiversité** et de la promotion de l'**égalité de genre** en agriculture.

213 170 €



Programme Biodiversité

En faveur de la biodiversité sur les fermes Terre de Liens, mobilisant citoyens et paysans autour de projets favorisant les liens entre agriculture et environnement. Ainsi 25 diagnostics et 22 aménagements ont été réalisés (haies, mares, nichoirs...).

30 000 €

Fondations abritées Au Nom de Sélène et Celnat

En faveur de la préservation de l'environnement et des terres agricoles et de l'installation de paysans et paysannes en agroécologie.

Ferme du Belêtre.
© TDL Centre - Sandrine Mulas



CARTE DES PROJETS FINANCÉS



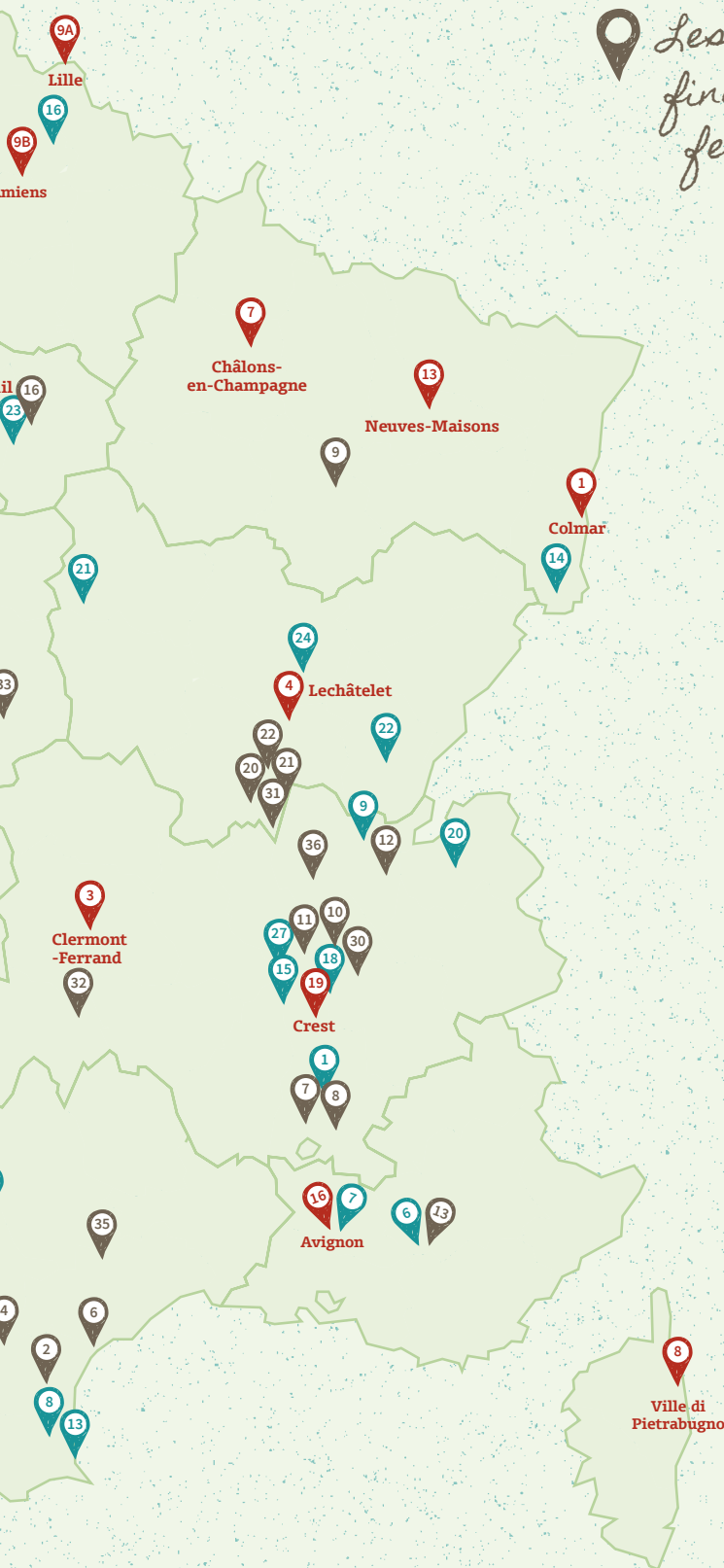
Les projets du réseau Terre de Liens

- 1 Terre de Liens Alsace
- 2 Terre de Liens Aquitaine
- 3 Terre de Liens Auvergne
- 4 Terre de Liens Bourgogne - Franche-Comté
- 5 Terre de Liens Bretagne
- 6 Terre de Liens Centre-Val de Loire
- 7 Terre de Liens Champagne-Ardenne
- 8 Terre de Liens Corse
- 9 Terre de Liens Hauts-de-France
- 10 Terre de Liens Île-de-France
- 11 Terre de Liens Languedoc-Roussillon
- 12 Terre de Liens Limousin
- 13 Terre de Liens Lorraine
- 14 Terre de Liens Midi-Pyrénées
- 15 Terre de Liens Normandie
- 16 Terre de Liens PACA
- 17 Terre de Liens Pays de Loire
- 18 Terre de Liens Poitou-Charentes
- 19 Terre de Liens Rhône-Alpes et Fédération Terre de Liens



Les projets externes

- | | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 CIVAM 26 | 10 Triticum | 20 Association Ferme de Corbattaz |
| 2 RESEAU CÔCAGNE | 11 ADDEAR 12 | 21 CPIE Yonne et Nièvre |
| 3 CIVAM Bio Béarn | 12 GABBAjou | 22 Jura Nature Environnement |
| 4 RACES DE BRETAGNE | 13 Sol Vivant Méditerranée | 23 FNAB |
| 5 ADAR-CIVAM | 14 Maraîchage Sol vivant Grand-Est | 24 Semeurs du Possible |
| 6 Agribio 04 | 15 Réensauvager la ferme | 25 CIAP 35 |
| 7 Bio de PACA | 16 Initiatives Paysannes | 26 Solidarités Paysans Aude |
| 8 Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes | 17 CIVAM Adage 35 | 27 Terre de Milpa |
| 9 Addear de l'Ain | 18 Fermes Paysannes et Sauvages | |
| | 19 ARDEAR Nouvelle-Aquitaine | |



Les projets Biodiversité financés sur les fermes Terre de Liens

- 1 Plessis - LE BOURGNEUF-LA-FÔRET
- 2 Cinoble - CUBIERES-SUR-CINOBLÉ
- 3 Coutures de Putanges - PUTANGES-LE-LAC
- 4 Salles - SAINT-HILAIRE
- 5 Chambon - MARSAC-SUR-L'ISLE
- 6 Domaine de Castelnaud - VENDRES
- 7 Coucourdon - UPIÉ
- 8 Rourebel - ESPENEL
- 9 Lec - REBEUVILLE
- 10 Marais des Mûres - BOURGOIN-JALLIEU
- 11 Jardin des Courtines - QUERNE
- 12 Plans d'Hotonnes - HAUT-VALROMEY
- 13 Giraudis - FORCALQUIER
- 14 Tuilerie - LA LANDE-DE-GOULT
- 15 Harcellière -
SAINT-HONORINE-LA-CHARDONNE
- 16 La fabrique végétale -
LUMIGNY NESLES ORMEAUX
- 17 Tournerie - COUSSAC-BONNEVAL
- 18 Solive - GRANZAY-GRIPT
- 19 Mont d'Or - LE THOU
- 20 Saint Laurent - CHATEAU
- 21 Moulin des Essarts - MONTBELLET
- 22 En Breuille - L'ABERGEMENT-DE-CUISERY
- 23 Thieu - CREON-D'ARMAGNAC
- 24 Penoue - PETIT-MARS
- 25 Pré Tords - LE PERRIER
- 26 Giraudière - SAINT-GEORGES-SUR-ERVE
- 27 Petite Bruyère -
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
- 28 Aurignac - AURIGNAC
- 29 Larroque - PEYREGOUX
- 30 Haut Somont - YENNE
- 31 Mare Caillat - SAINT-ANDRE-D'HUIRIAT
- 32 Combe Soleil - AUTRAC
- 33 Paturollerie - LOYE-SUR-ARNON
- 34 Lanterne - MONTJAVOULT
- 35 Vispens - SAINTÉ-AFFRIQUE
- 36 Girodière - ROMANS
- 37 Lavergne - SAINT-PRIVAT



Essaimer et faire grandir les initiatives

Reportage photo à Blainville
sur l'Eau-© TDL-Delphine
Blast

Forces vives du terrain, les associations territoriales Terre de Liens œuvrent au quotidien en faveur de la préservation des terres agricoles aux côtés des fermiers et fermières, des cédants, des collectivités locales, des acteurs locaux, grâce à une forte implication de citoyens et citoyennes.

*Des opportunités
pour continuer de se développer*



En faisant un don à Terre de Liens, chacun·e peut flécher son soutien à une région qui lui tient à cœur. Ces dons, ainsi orientés, viennent directement nourrir la vie des associations territoriales du mouvement Terre de Liens, partout en France. Grâce à ces précieuses ressources, elles gagnent en liberté d'action et peuvent donner corps à des projets essentiels, au plus près de chez vous. Les associations territoriales accompagnent les paysan·nes qui s'installent, éveillent les consciences citoyennes aux enjeux fonciers et agricoles locaux, et cultivent ainsi, jour après jour, un avenir plus solidaire et respectueux de la terre.

« En Alsace, le développement du don fléché aux territoires a permis de renforcer significativement nos capacités d'action locales. Aujourd'hui, l'adhésion et le don dédié région représentent un quart de notre budget. Cette part de financement nous permet de monter chaque année une marche de plus pour continuer de grandir nos projets. Très concrètement, cela nous permet de consacrer plus de temps à rencontrer des partenaires et à prospecter, notamment auprès de collectivités, de propriétaires privés ou d'institutions comme des EHPAD, monastères, associations ou foyers médico-sociaux. Ces démarches demandent du temps avant d'aboutir.

Pouvoir investir humainement, sans contrainte immédiate de rentabilité, rend notre travail à la fois plus efficace et beaucoup plus agréable. »

Marie Balthazard,

Coordnatrice et chargée des missions Fermes Terre de Liens,
transmission et propriété foncière responsable

Terre de Liens - Alsace

« En région PACA, le développement du don fléché aux territoires a permis de renforcer notre action locale. Nous avons pu structurer la vie associative et, surtout, créer un poste de coordinatrice d'équipe – un besoin attendu de longue date. Cela nous permet de consolider notre présence sur le territoire et de relancer pleinement les actions de mobilisation citoyenne et de bénévolat, notamment dans les départements Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes, qui étaient jusqu'alors en veille.

Grâce à ces dons structurants, nous avons pu gagner en réactivité pour entreprendre davantage d'initiatives dans nos manières de travailler et de coopérer avec les acteurs du monde agricole. Un vrai souffle d'air et d'espoir pour notre association en Provence-Alpes-Côte d'Azur ! »

Sophie Motreuil

Animatrice territoriale Var - Terre de Liens - PACA

*Agir face au
changement climatique*



Réseau Cocagne pour le projet « Accompagner les jardins d'insertion Cocagne face au changement climatique »

Le Réseau Cocagne mobilise ses Jardins d'insertion pour renforcer leur résilience aux aléas climatiques. Ces fermes bio solidaires, pionnières de l'agriculture sociale, doivent adapter leurs pratiques face aux sécheresses, à la hausse des températures et aux aléas climatiques.

L'objectif ? Identifier et partager des solutions agroécologiques efficaces : ombrage, gestion de l'eau, haies, innovations adaptées. En fédérant les Jardins autour d'échanges, de formations et de visites de sites pilotes, le Réseau Cocagne met le pied à l'étrier de ce vaste sujet.



Le Réseau Cocagne.
© Luc Benevello

GABBAjou pour le projet « Cultivons l'eau sur les fermes »

Ce projet permet d'expérimenter l'hydrologie régénérative comme une nouvelle alternative de gestion de l'eau en Maine-et-Loire. Il vise à restaurer les cycles de l'eau, recharger les nappes, gérer les sécheresses et les crues, prévenir l'érosion et soutenir la biodiversité.

À travers un groupe de travail expérimental, le projet sensibilise et forme les acteurs agricoles, établit des partenariats avec les syndicats de bassins versants, et mesure l'impact agronomique et économique pour renforcer l'adaptation et l'atténuation du changement climatique sur ce territoire.



Nos fondations abritées

Depuis quatre ans, la Fondation Terre de Liens a la capacité d'accueillir sous son égide d'autres fondations ayant le même objet social.

Elle peut ainsi partager son expertise avec des philanthropes souhaitant œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement et des terres agricoles, et faciliter l'installation de paysans et paysannes en agroécologie.

La Fondation Terre de Liens abrite actuellement trois fondations sous son égide. Cette année à nouveau, le travail mené par ces fondations abritées a porté ses fruits, avec le soutien de nouveaux projets en faveur de l'agriculture ou de l'alimentation, et la préservation de toujours plus de terres agricoles.

La fondation abritée Lurzaindia



Lurzaindia est né en 2013, prenant la suite du Groupement foncier agricole mutuel (GFAM) Lurra, créé à la fin des années 70. Lurzaindia poursuit l'objectif que la terre nourricière devienne un bien collectif, permettant le maintien ou l'installation de fermier·ères en agriculture paysanne au Pays basque, grâce à une foncière, à une association loi 1901 et à la fondation abritée Lurzaindia.

Première fondation de patrimoine sous égide de la Fondation Terre de Liens, elle a pour ambition d'œuvrer pour l'accès au foncier agricole au Pays basque, en soutenant des projets agricoles qui développent une économie de proximité, ancrés sur leur territoire et respectueux de l'environnement et de la biodiversité.

La fondation abritée Lurzaindia a acquis deux fermes lors du dernier exercice.

Tout d'abord, Mendibilea, une ferme de 16 ha située à Urcuit, composée de prairies et de futaies, avec un ancien bâti en ruine de 70 m². Face à la très forte pression sur le foncier dans la région et au risque de requalification de la ruine en habitat, cette surface agricole est désormais protégée, sa vocation agricole garantie, et le fermier en place sécurisé dans son activité d'élevage de brebis.

Ensuite, la maison d'habitation de la ferme Kako à Ainharp, issue d'une donation par l'association Bizitegia à la fondation Lurzaindia. Le foncier et le bâtiment agricole de Kako appartiennent à la foncière Lurzaindia. Suite à une longue lutte militante, Frédéric et Jasmine se sont installés en 2008 sur cette ferme, en élevage de brebis bio AOP Ossau-Iraty. Un bail emphytéotique est prévu au profit de la foncière Lurzaindia afin de reconstituer la propriété et de faciliter la gestion par une même entité juridique.

La fondation abritée Celnat

La fondation abritée Celnat, fondée par l'entreprise éponyme spécialiste des céréales bio et implantée en Haute-Loire depuis 1979, a un double objet social :

- **protéger l'environnement** par des pratiques humaines et agricoles durables favorisant la biodiversité,
- **promouvoir et favoriser le développement de produits authentiques** issus de nos territoires, ainsi qu'une alimentation variée, équilibrée et peu transformée.

Lors du dernier exercice, la fondation abritée Celnat a choisi de prolonger son soutien de longue date à deux initiatives :

- **le programme de mobilisation et de sensibilisation citoyenne** mené par l'association Terre de Liens Auvergne dans 8 fermes de la région,
- **un projet ambitieux d'agroforesterie** piloté par la LPO de Bourgogne-Franche-Comté sur la ferme des Prés dans l'Yonne (grandes cultures en agriculture biologique) notamment pour permettre la plantation, la protection et l'entretien des arbres et arbustes.



Sur le terrain, les membres de la fondation Celnat constatent les belles avancées du projet d'agroforesterie de la Ferme des Prés, qui transforme les grandes cultures bio en écosystèmes plus durables et résilients.



La fondation abritée Celnat a également soutenu pour la première fois l'association **Art, Recherche, Technologie et Science (A.R.T.S)** et son programme « Gastronomie et science », qui vise à sensibiliser des jeunes publics à l'alimentation saine et durable via des ateliers ludiques, en milieu scolaire et lors d'événements publics, dans la région de Clermont-Ferrand.



© Sandrine Mulas

La fondation abritée Au Nom de Sélène



La fondation Au Nom de Sélène a été créée par un couple qui a perdu sa fille de 21 ans d'un cancer. Leur volonté a été dès lors de contribuer à offrir une alimentation saine à nos enfants. Parce que notre santé commence dans les champs, la fondation veut promouvoir une agriculture saine, responsable et durable. Elle intervient en Nouvelle Aquitaine.

Elle a choisi en 2022 de se mettre sous l'égide de la Fondation Terre de Liens avec laquelle elle partage beaucoup de ses valeurs.

Outre le suivi des 8 projets accompagnés lors du premier appel à projet, la fondation Au Nom de Sélène a choisi cette année de soutenir deux nouvelles structures :

- l'association **La Smalah**, pour la structuration d'un projet de tiers-Lieu nourricier et espace de formation agricole dans les Landes.
- l'association **EKO FERME OEUREKA** pour le développement d'une ferme collective préservant l'environnement, la biodiversité, et développant de l'agroforesterie, dans les Pyrénées Atlantiques.

La Fondation Au Nom de Sélène s'est donnée pour mission d'aider les paysans et paysannes qui ont fait le choix courageux d'avoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la santé tout en vivant correctement de leur métier.





Mécénat et contributions financières



Depuis 2014, Terre de Liens noue des partenariats avec des entreprises et fondations engagées pour la préservation des terres agricoles. Afin d'appuyer cette dynamique, la Fondation Terre de Liens structure et anime la démarche : conseil aux mécènes, création d'outils de communication, ainsi qu'un appui aux associations territoriales Terre de Liens dans leur recherche de financements auprès de structures privées.

Un Comité d'éthique des partenariats (CEP), composé de bénévoles, administrateurs et administratrices du réseau associatif, ainsi que de salarié·es, veille à la cohérence de ces alliances avec les valeurs fondatrices de Terre de Liens.

EN 2024-2025, CETTE DYNAMIQUE PARTENARIALE
A RASSEMBLÉ

171
MÉCÈNES ET
PARTENAIRES

PERMETTANT
DE MOBILISER

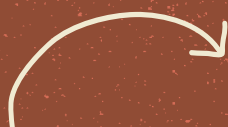
1 727 009 €
DE SOUTIEN
FINANCIER



P Parmi eux,

89

MÉCÈNES ET PARTENAIRES
ont choisi de s'impliquer localement
en soutenant directement
les actions des associations
territoriales Terre de Liens



À HAUTEUR DE
428 712 €

Citons notamment Helpline,
la Biscuiterie de l'Abbaye
et Saint Jean.

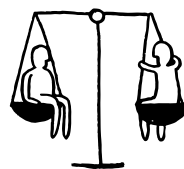
EN 2024-2025, LA FONDATION TERRE DE LIENS
A REÇU

1 298 297 €
DE CONTRIBUTIONS
FINANCIÈRES

VERSÉS
PAR

35
STRUCTURES
PARTENAIRES

Les mécènes de Terre de Liens sont majoritairement des magasins bio, des associations paysannes, environnementales et citoyennes, ainsi qu'un nombre croissant d'entreprises impliquées dans le développement durable et la sauvegarde de l'environnement ou, tout simplement, des entreprises concernées par la mission de Terre de Liens.



Développer la générosité en impliquant ses salarié·es et client·es

Biocoop, notre partenaire historique avec près de 40 gérant·es de magasins, finance directement des associations territoriales et propose à sa clientèle des cartes de fidélité solidaires ou des journées événements.

Satoriz, réseau de 39 magasins engagés pour la bio, sensibilise à l'action de Terre de Liens dans ses magasins et soutient nos associations dans chacun de ses territoires d'implantation.

Truffaut, acteur majeur du jardinage, soutient activement Terre de Liens en sensibilisant sa clientèle à la préservation des terres agricoles. Grâce à un dispositif d'arrondi en caisse, ce sont les clients eux-mêmes qui participent directement à renforcer notre capacité d'action et à amplifier leur impact sur le terrain.

La Banque Postale, partenaire structurant pour Terre de Liens, mobilise ses collaborateur·trices et client·es afin de les sensibiliser et d'en faire des ambassadeurs des actions de Terre de Liens.

La Nef, partenaire historique de Terre de Liens, propose à ses client·es de verser, par l'intermédiaire de leur compte épargne, leurs intérêts à Terre de Liens ou de faire un don direct.

Monoprix, à travers l'opération « Promo for Good », propose à ses client·es de soutenir Terre de Liens. Pour tout achat d'une sélection de produits de 18 marques partenaires, 15 % du prix de vente est reversé à la Fondation, pour soutenir nos actions de lutte contre les inégalités de genre en agriculture.

Changer l'agriculture grâce à des soutiens engagés

Depuis plusieurs années, des fondations engagées telles que Domorrow, la Fondation Léa Nature, la Fondation Natixis et la Fondation Gingko soutiennent activement Terre de Liens dans le développement de ses programmes en faveur de l'agroécologie.

Nous remercions également Axa, le Groupe M6, le Fonds de Adoration API Restauration, la Fondation Groupama Asset Management, le fonds de dotation Ess'aimer, ainsi que la Fondation Truffaut, qui nous ont récemment rejoints. Leur confiance et leur précieux soutien financier renforcent notre action sur le terrain.

Agir pour préserver les terres agricoles face au changement climatique

La Fondation Terre de Liens soutient les initiatives citoyennes et territoriales qui favorisent des pratiques agricoles conciliant adaptation au changement climatique, préservation de l'environnement et maintien durable de la vocation nourricière des terres. Depuis 2018, elle co-organise avec la Fondation Léa Nature / Jardin Bio l'appel à projets « Agir pour préserver les terres agricoles face au changement climatique », destiné à accompagner des structures à but non lucratif engagées sur ces enjeux.

En 2025, le fonds de dotation La Poule Rousse a rejoint cette initiative, permettant de soutenir davantage de structures.

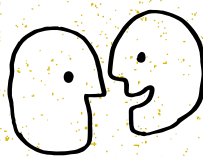


Le mécénat de compétences, partenariat gagnant-gagnant

Le mécénat de compétences permet aux entreprises de mettre à disposition d'organismes à but non lucratif ce qu'elles ont de plus précieux : l'expertise et l'engagement de leurs salarié·es.

Grâce à cette forme de mécénat, la Fondation Terre de Liens bénéficie de compétences professionnelles pointues, mises à disposition pour faire avancer ses missions. De leur côté, les entreprises renforcent leur politique de responsabilité sociétale (RSE) en s'investissant dans des causes porteuses de sens – souvent en résonance avec les valeurs et aspirations profondes de leurs collaborateur·rices.

Celles et ceux qui vivent une mission de mécénat de compétences, qu'elle dure quelques jours ou s'étende sur plusieurs mois, témoignent d'une expérience marquante : une ouverture d'esprit, un nouvel élan et la fierté d'agir concrètement pour l'intérêt général.



Michel
Gaudillière



« J'ai choisi le mécénat de compétences car je souhaitais donner un sens plus profond à mon travail, en mettant mes compétences professionnelles au service d'une cause d'intérêt général. La Fondation Terre de Liens m'a permis de vivre de belles rencontres humaines avec des paysans et paysannes passionnés et des bénévoles motivés, sans oublier le personnel qui porte ce mouvement.

Mon engagement avec Terre de Liens m'apporte du sens et nourrit mon espoir qu'un autre rapport à la terre est possible. C'est une expérience à la fois exigeante et inspirante, que je recommande à toutes celles et ceux qui veulent agir concrètement pour une agriculture vivante et citoyenne.

Ma motivation pour le choix de cette fondation, c'est la vision à long terme portée par Terre de Liens : sortir les terres de la spéculation pour les rendre accessibles à des paysans engagés dans des pratiques durables, locales, et humaines. Participer à cette démarche, c'est contribuer à préserver notre patrimoine agricole et à encourager un modèle d'agriculture plus respectueux du vivant. »

Michel Gaudillière

en mécénat de compétences
pour la Fondation Terre de Liens

Nos mécènes 2024-2025



33

Grands Mécènes



Partenaires



Soutiens



Fonds de dotation Cleanland
The Grizzly Labs
Helpevia
Biocoop du Semnoz (Seynod)
Lilo
Biocoop Avocat Bio
(Etienne Marcel / Les Halles)
Biocoop La Terre Des Biocans
(Clermont-Ferrand Blatin)
Biocoop Fréquence Bio Sabioca
(Caen Venoix)
Ipsosenso

Biscuiterie de L'Abbaye
Charitips
Saint Jean
Biocoop Terra Nat
(Meximieux)
Antea France
Burgundy Ventures Europe
Fondation Koesio
Giraudet
RBM
Sarl Bourdonneau
Distribution

Les Coqs En Pâte
The Uk Online Giving
Fondation
A T H
Cross-Pollination LAB
Champagne Fleury
Devolis
Belledonne
Nature Et Aliments SAS
Sarl Il Etait Une Graine
Biocoop La Bio Granvillaise
(Granville)

Nos partenaires publics qui ont subventionné des projets sur nos fermes :



Merci !

Vous êtes Terre de Liens

Au cours de l'exercice 2024/2025, vous avez été 13 788 donateurs et donatrices actifs dont 2 356 à nous soutenir mensuellement. Nous vous remercions chaleureusement de nous soutenir avec autant de force et de fidélité, pour préserver les terres agricoles à nos côtés.

2 789 nouveaux donateurs et donatrices nous ont rejoints. Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions pour cet engagement fort ! Vous multipliez notre force, vitale pour acquérir de nouvelles fermes et enrayer la disparition de nos terres agricoles.

Nous soutenir par le don régulier

Ce mode de soutien est de plus en plus utilisé par les donateurs et donatrices pour soutenir Terre de Liens. Grâce à eux, la continuité et la durabilité de nos actions sont garanties et nous permettent de travailler sur le long terme. Et on en a besoin ! Installer des jeunes agriculteurs et agricultrices, acquérir de nouvelles fermes, aider des fermières et des fermiers à préserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique, réaliser des travaux sur nos fermes, tout cela se fait sur le temps long.

Les dons mensuels garantissent la pérennité de toutes ces activités, et encore bien d'autres



Si vous aussi vous souhaitez nous soutenir par un don régulier, rendez-vous ici :
soutenir.terredeliens.org/rapportannuel

« Après avoir approché quelques acteurs œuvrant autour de la préservation paysanne-agricole-environnementale, notre cheminement nous a conduits instinctivement vers Terre de Liens. La défense de l'agriculture paysanne nous motive et Terre de Liens nous a convaincus de son engagement sur l'ensemble des problématiques de ce secteur.

Aimablement reçus par les équipes pour partager nos souhaits sur l'orientation de notre participation, nos interlocutrices nous ont écoutés avec bienveillance. Cet échange nous a persuadés de leur qualité professionnelle et du bien-fondé de notre choix. »



**Claire et
Arnaud D.**
Philanthropes
de la Fondation
Terre de Liens



Témoignage d'une donatrice régulière :

« Non issue du monde agricole, j'ai décidé de devenir bénévole après une rencontre avec Terre de Liens PACA en 2010. Découvrant les difficultés pour les jeunes agriculteurs de s'installer dans notre région. Quelques mois ont suivi et c'est naturellement que j'ai choisi de soutenir financièrement les activités de Terre de Liens. Le don mensuel, même modeste, est pour moi l'assurance pour Terre de Liens d'avoir une rentrée d'argent régulière pour assurer durablement ses missions. »



Lyliane S.
Donatrice régulière
depuis 11 ans



Une équipe dédiée à votre écoute

Laure Fontayne
et Magali Estour



Laure et Magali sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou vos demandes.

relation-membre@terredeliens.org
09 70 20 31 00

35

Mathilde est votre interlocutrice privilégiée si vous souhaitez vous engager dans la durée à travers un projet philanthropique pour préserver les terres agricoles.

m.colletta@terredeliens.org
07 49 11 36 68

Mathilde
Colletta



© TDL - Fondation

L'équipe de la Fondation Terre de Liens vous remercie !

Nous sommes extrêmement reconnaissants de pouvoir compter sur tous nos donateurs et donatrices, qui nous soutiennent par des dons ponctuels ou réguliers, quel que soit le montant. Nous profitons de ce rapport annuel pour vous dire merci du fond du cœur pour votre précieux soutien !

Toutes les réussites et avancées que nous partageons dans ce rapport sont le fruit de votre engagement !

Devenir bénévole pour Terre de Liens

Participer en tant que bénévole aux actions de Terre de Liens, c'est œuvrer pour essaimer le modèle de fermes Terre de Liens près de chez vous.

En rejoignant une des 19 associations territoriales et/ou un des 100 groupes locaux actifs sur les territoires, vous vous associez à une dynamique collective pour accompagner un·e agriculteur·trice, chercher des terres, sensibiliser les collectivités ou faire connaître le projet de Terre de Liens auprès du grand public.

Rendez-vous ici :
terredeliens.org/benevolat





LE MOUVEMENT TERRE DE LIENS

Au sein du mouvement Terre de Liens, des citoyens et citoyennes se mobilisent pour se réapproprier un sujet de société crucial : l'avenir de notre agriculture, de notre environnement et de notre alimentation. S'engager dans Terre de Liens, c'est permettre aux terres de conserver leur vocation agricole et de retrouver leur statut de bien commun. Mais c'est aussi agir très concrètement sur l'installation et le maintien de paysannes et de paysans pratiquant une agriculture de proximité et biologique.

TERRE DE LIENS AVEC LA FONDATION, C'EST AUSSI :

- **La Foncière**, une entreprise d'investissement solidaire ouverte aux citoyens et citoyennes. Elle permet à chacun de placer son épargne dans un projet à haute valeur sociale et écologique. Le capital accumulé sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans et paysannes engagé·es dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine.

- **19 associations territoriales et une Fédération**. Elles effectuent de la veille foncière, sont le lien avec les fermiers et fermières Terre de Liens, sensibilisent les citoyen·nes, les collectivités, et portent les questions de foncier agricole dans le débat public. Chaque année, plus d'un millier de paysan·nes à la recherche de solutions d'installation frappent à la porte de notre réseau.



Fondation Terre de Liens

25 quai André Reynier
26400 Crest
09 70 20 31 00

www.terredeliens.org



Terre de Liens



@Terredeliens